

# ATELIERS ET ENGAGEMENT POUR TOUTES ET TOUS

## BOOSTE TA PRÉSENTATION

Dès 14 ans

L'équipe de la Maison de la jeunesse organise des ateliers pour travailler tes prises de parole en public, ton langage corporel ou la rédaction de ton CV et de ta lettre de motivation.

## BIEN MANGER ENSEMBLE

Tu souhaites manger équilibré, avec des produits de saison et un petit budget, viens participer aux ateliers cuisine suivis de repas partagés.

## C'EST PAS MON GENRE

Ces ateliers sont des espaces de dialogue et de réflexion sur l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle.

## JEUNES ET ENGAGÉ·ES

Un espace propice à la découverte des dispositifs qui te permettra de valoriser ton engagement et d'enrichir ton expérience grâce au partage.

## LE PIJ T'INVITE

Théâtre, cinéma, arts, musique...

Un accès privilégié aux événements locaux. Le PIJ propose régulièrement des invitations à des événements qui te permettront de nourrir ton intérêt pour la culture et de développer encore davantage ta curiosité et ta créativité...

**IVRY**  
S/SEINE



# MA VILLE ET MOI

### INFOS PRATIQUES

Maison municipale de la Jeunesse  
3-5 rue Raspail  
01 49 60 25 32 | 06 19 57 04 85  
direction\_jeunesse@ivry94.fr

### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX!

 @lajeunessedivry

 @ivrymaville94

 Facebook.com/ivry94

Et sur [jeunes.ivry94.fr](http://jeunes.ivry94.fr)

### HORAIRES

Lundi: Fermé

Mardi: 9h30-12h / 13h30-18h30

Mercredi: 9h30-12h / 13h30-18h30

Jeudi: 9h30-12h

Vendredi: 9h30-12h / 13h30-20h

Un samedi sur deux: 13h30-18h

voir calendrier



11-30 ans

**BOUGE AVEC TA VILLE !**

## UN LIEU POUR TOI, TES PROJETS ET TES ENVIES !

### MAISON MUNICIPALE DE LA JEUNESSE D'IVRY

La Maison de la Jeunesse est un espace dédié Ivryen-nes de 11 à 30 ans. Elle constitue un lieu d'information et d'orientation sur les dispositifs municipaux, mais également un lieu ressource pour t'accompagner dans tous tes projets. C'est aussi un espace convivial, très prisé par les jeunes ivryen-nes.

#### Adhésion Jeunesse obligatoire

**L'adhésion annuelle de 5€ à la Maison de la Jeunesse est obligatoire pour participer aux activités proposées.**

**Elle permet aussi d'être exonéré-e des frais d'inscription sur l'ensemble des activités payantes, y compris les formations BAFA.**

#### Comment adhérer ?

**Inscris-toi dès maintenant sur *monespacedemarches*, rubrique « Adhésion Jeunesse ». Si tu es mineur-e ou que tu résides chez tes parents, ton inscription devra être effectuée via leur compte.**

**Pour compléter cette inscription, le calcul de ton quotient familial est indispensable. Tu peux le faire calculer auprès du service municipal Pôle Familles :**

#### Centre administratif Denis Millerioux

37 rue Saint-Just  
Du lundi au vendredi  
De 8h45-11h45 / 13h45-17h15  
(Fermé jeudi après-midi et vendredi à 16h45)  
Attention, la prise de rendez-vous est obligatoire  
(par téléphone au 01 49 60 24 03 ou sur [ivry94.fr](http://ivry94.fr))

## LES DISPOSITIFS «INFO JEUNES»

### PIJ

#### Le Point Information Jeunesse

Un service de proximité pour t'accompagner dans tes démarches :

- Aide à la réalisation de CV, recherche de job d'été...
- Infos sur les études, la formation, l'emploi, le logement, la santé, la mobilité internationale...

Accueil anonyme et sans rendez-vous avec une équipe de « référent-es projets jeunes » à ton écoute.

### LES STAGES

Tu es à la recherche d'un stage ? L'équipe du PIJ t'accompagne dans ta recherche et t'oriente, selon ta formation ou ton projet professionnel, vers les différents services municipaux qui accueillent des stagiaires.

### PSC

#### Formation Premiers Secours

Dès 11 ans

Apprendre les gestes qui sauvent en 7 heures : alerter les secours, protéger une victime, réagir face aux urgences, réaliser les premiers gestes de secours.

La Maison de la Jeunesse organise des sessions à chaque période de vacances scolaires.

## LES VACANCES

Pendant les vacances scolaires, viens construire ton programme d'activités :

- Sorties culturelles, animations
- Stages thématiques (danse, cinéma...)
- Jeux de société, expositions
- Mini-séjours
- ... et bien plus encore, à coconstruire avec l'équipe.

## DÈS 16 ANS

**Tu peux bénéficier d'un accompagnement méthodologique, matériel et/ou financier grâce à des aides aux projets !**

COREUS et Coup de pouce c'est trois commissions chaque année et tu seras accompagné-e à chaque étape de ton projet. La contrepartie ? La Maison de la jeunesse compte sur toi pour partager ton expérience et tes compétences avec d'autres jeunes.

### CORÉUS

#### Contrat de réussite solidaire

Tu as un projet d'accès à l'emploi, de formation, de mobilité internationale ? Ce dispositif, dédié aux 16 à 30 ans, t'accompagne dans tes projets en favorisant le passage à la vie adulte et l'accès à l'autonomie matérielle et financière.

### COUP DE POUCE

Un projet culturel, sportif, solidaire ? Ce dispositif te permettra d'être accompagné-e dans sa réalisation.

### TUT-TUT

#### Code de la route express !

Des stages intensifs de trois jours pour préparer ton code de la route.

## LES DISPOSITIFS DÈS 17 ANS

### ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE JEUNES

Tu veux créer ou développer une association ? La Ville peut t'accompagner dans tes démarches administratives, matérielles et financières.

### ÇARTES ELECTORALES

Lors des années électorales, la Ville remet officiellement les cartes électorales aux nouveaux électeurs et électrices. Une belle occasion de célébrer ton entrée dans la citoyenneté !

### BAFA

#### Tu souhaites devenir animateur ou animatrice ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-ice (BAFA) te permettra d'encadrer des enfants et adolescent-es dans des accueils collectifs de mineur-es. Pour cela, la Direction Jeunesse organise chaque année deux formations théoriques et une formation d'approfondissement. L'équipe du PIJ pourra également t'accompagner dans ta recherche de stage pratique.

